



Communiqué

25 janvier 2012

Ce n'est PAS « seulement un numéro »! La commissaire Cavoukian met en garde contre la facilité avec laquelle les données peuvent être couplées dans un monde où Internet est de plus en plus présent

TORONTO, le 25 janv. 2012 – Selon Ann Cavoukian, Ph. D., commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, la perception qu'ont les gens de leur vie privée et de leur anonymat dans Internet est très éloignée de la réalité. En fait, l'évolution des technologies est telle que les renseignements apparemment sans lien les uns aux autres que les gens communiquent sur eux-mêmes en ligne peuvent maintenant être couplés afin de créer un profil détaillé d'une personne.

« Nous en sommes rendus au point où les renseignements - pas seulement ceux qui sont très personnels comme les numéros d'assurance sociale, mais aussi les adresses IP, les numéros de plaque d'immatriculation et les appareils mobiles - servent d'éléments d'information qui permettent d'identifier les personnes en raison d'un réseau de plus en plus étendu de données couplées. Cela a très peu à voir avec de l'information anonyme », a souligné la commissaire.

Maintenant, grâce à de nouveaux outils d'analyse et à de nouveaux algorithmes, on peut non seulement relier des numéros à des noms, mais on peut aussi regrouper des renseignements de plusieurs sources pour créer un profil exact d'une personne identifiable et, du même coup, révéler ses activités en ligne.

« Imaginez un monde dans lequel les commentaires que vous laissez de manière anonyme sur le site Web d'un journal ou dans un forum de clavardage pourraient vous être attribués personnellement, simplement en couplant votre adresse IP et les données de navigation de plusieurs plateformes », a évoqué la commissaire.

Madame Cavoukian a un conseil pour les consommateurs : Puisque les gens partagent de plus en plus de renseignements personnels en utilisant de nouveaux médias (comme les blogues et les sites de réseautage personnel), ils doivent prendre en considération la nature et les utilisations potentielles de l'information qu'ils communiquent.

Parallèlement, la commissaire presse les organisations qui recueillent et utilisent ces données d'offrir aux consommateurs une façon claire et simple d'indiquer qu'ils ne veulent pas que des renseignements personnels soient recueillis et utilisés à leur sujet. Mieux encore, les organisations devraient faire de la protection de la vie privée leur paramètre par défaut.

La commissaire a formulé ces commentaires quelques jours avant la Journée internationale de la protection des données, qui aura lieu le 28 janvier afin de sensibiliser et d'informer la population sur la protection de la vie privée et les pratiques exemplaires en matière de protection des données.



Afin de souligner la Journée internationale de la protection des données, la commissaire Cavoukian organise, le vendredi 27 janvier, un symposium public dont le thème est *Attention à la « surveillance intégrée » : défendons la liberté et le droit à la vie privée*. À cette occasion, d'éminents penseurs discuteront des répercussions sur la vie privée des projets de loi fédéraux accordant aux policiers un « accès légal » aux télécommunications personnelles. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.realprivacy.ca.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, dont il relève également, et est indépendant du gouvernement actuellement élu. Le mandat du commissaire comprend la supervision des dispositions relatives à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, ainsi que de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui s'applique à la fois aux responsables de l'information sur la santé dans les secteurs public et privé. L'un des volets centraux du mandat du commissaire consiste à renseigner le public sur les questions touchant l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Les médias qui désirent une entrevue peuvent communiquer avec :

Tanya Gallus

Spécialiste des communications

Ligne directe : 416 326-3939

Cellulaire : 416 873-9746

Numéro sans frais : 1 800 387-0073

Tanya.Gallus@ipc.on.ca